

AMICALE LUNEVILLOISE DE TENNIS DE TABLE



Tournoi de Lunéville 2011 Samedi 10 & dimanche 11 septembre 2011

Règlement de la compétition

- Article 1. L'ALTT LUNEVILLE organise au Complexe Sportif Charles Berte, les 10 et 11 septembre 2011 sur 24 tables maximum, un tournoi ouvert aux joueurs licenciés à la FFTT.
- Article 2. Les féminines ont la possibilité de participer aux tableaux DAMES ainsi qu'aux autres tableaux en fonction de leur nombre de points.
- Article 3. Les poussins ne peuvent participer qu'aux tableaux A, C, E et les poussines aux tableaux A, B, D et F. Ils ne peuvent pas s'engager le dimanche. Les benjamins ne peuvent participer qu'aux tableaux C, E et G et les benjamines aux tableaux B, D et F. Ils ne peuvent pas s'engager le dimanche sauf ceux évoluant en N1 au Critérium Fédéral.
- Article 4. Chaque participant pourra s'inscrire dans 2 tableaux de simple et 1 de double par jour.
- Article 5. L'ALTT se réserve le droit de modifier ou de supprimer un ou plusieurs tableaux si le nombre d'engagés dans ce ou ces tableaux est inférieur à 8 joueurs.
- Article 6. Les participants pourront s'inscrire par courrier postal ou électronique ou par SMS. Il sera possible de s'inscrire sur place, sans majoration pour le tableau de double, avec **une majoration de 1€ pour les tableaux de simple**.
- Article 7. Une offre spéciale est réservée aux joueurs participant à au moins deux tournois d'été organisés par notre club (les 19 et 26 août et 2 septembre 2011) : pour une inscription à au moins deux tableaux, un tableau sera offert (le moins cher des deux).
- Article 8. Tous les tableaux de simple suivront la formule suivante, qui assurera à tous 3 ou 4 parties (selon le nombre d'engagés à disputer par tableau) :
- Un tour de brassage où chaque joueur dispute 2 parties en 3 manches gagnantes permet un classement de tous les inscrits. Les parties à disputer sont déterminées par tirage au sort intégral.
 - A l'issue de ce tour, les joueurs intègrent un tableau final par élimination directe au vu du classement obtenu (voir la formule détaillée ci-après).
 - Les organisateurs pourront, en fonction du nombre de joueurs inscrits, décider de faire disputer 3 parties lors du tour de brassage.
- Article 9. L'arbitrage sera assuré par les participants. Le juge arbitre sera Monsieur Claude BERNARDIN, assisté de Dominique CLEMENT et Jean-Marie DEPARDIEU. Leurs décisions seront sans appel.

- Article 10. Les engagements accompagnés du règlement par chèques libellés à l'ordre de l'ALTT sont à adresser en même temps que l'inscription.
- Article 11. De nombreux prix, lots, bons d'achats, d'une valeur minimale de 500€ (dont une partie en espèces), susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'engagés, récompenseront les 4 meilleurs des tableaux de simples. En double, seuls les finalistes seront récompensés.
- Article 12. La tenue sportive réglementaire sera de rigueur. Les participants s'engagent à limiter et à trier leurs déchets et à respecter la propreté des tribunes et de l'ensemble du gymnase.
- Article 13. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'incident pouvant se produire dans le cadre du complexe Charles Berte et de ses abords.
- Article 14. Les points pris en compte sont ceux du dernier classement officiel paru.
- Article 15. Les résultats individuels seront pris en compte pour l'établissement des classements.
- Article 16. Le pointage des joueurs se fera 30 minutes avant l'heure de début de chaque tableau. Le forfait pourra être prononcé 10 minutes après le 1^{er} appel du participant.
- Article 17. Les balles seront fournies par les participants.
- Article 18. Une buvette bien garnie sera à disposition des joueurs et spectateurs qui devront utiliser les tables du hall d'entrée pour se restaurer.
- Article 19. La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Homologation CD54 : 1554-2011-12-03

Formule de la compétition

1. Tirage au sort pour déterminer les parties de la phase dite « de brassage ».
2. A l'issue de cette phase, classement de tous les inscrits par tableau du tournoi.
3. Le classement ainsi établi détermine le placement au sein d'un tableau à élimination directe traditionnel. Les places 3 et 4 ne seront pas disputées

1- Modalités concernant le tirage au sort

- Lors du pointage, chaque inscrit se voit attribué un numéro par tirage au sort.
- La numérotation détermine alors les parties que chaque joueur aura à disputer lors du tour de brassage.
- A noter que s'il est décidé de disputer 3 parties lors du tour de brassage et que le nombre d'inscrits est impair, le numéro 1 sera alors réservé au joueur possédant le plus points qui ne disputera alors que 2 parties. Il lui sera attribué une victoire 3-0 pour la partie non disputée. Par contre, les quotients manches gagnées sur manches perdues et points gagnés sur points perdus seront établis au vu des seules parties réellement disputées.

2- Modalités concernant le tour de brassage

- Les joueurs (et a fortiori les arbitres) porteront toute leur attention sur la retranscription de la marque des parties. Chaque manche, et aussi chaque point peuvent avoir leur importance lors de l'établissement du classement final du tour de brassage.

3- Modalités concernant l'établissement du classement du tour de brassage

- Un barème de points est défini de la façon suivante :

	Victoire	Défaite
3-0	10 pts	2 pts
3-1	7 pts	1 pt
3-2	5 pts	0 pt

- Le classement est établi dans l'ordre décroissant du cumul des points obtenus par chacun des joueurs.
- En cas d'égalité entre plusieurs joueurs, le départage se fera au vu du quotient entre les manches gagnées et les manches perdues par les joueurs à égalité.
Si l'égalité persiste, le départage se fera au vu du quotient entre les points gagnés et les points perdus par les joueurs à égalité.
A l'issue de ces départages, si des joueurs sont encore à égalité, l'avantage sera donné au joueur le plus jeune.

4- Modalité concernant l'établissement du tableau final

- Les joueurs seront placés au sein d'un tableau à élimination directe en fonction de leur classement à l'issue du tour de brassage : le 1^{er} prenant le n°1 du tableau, le 2^{ème} prenant le n°2...et ainsi de suite, en évitant dans la mesure du possible une rencontre entre 2 joueurs du même club ou 2 joueurs qui se sont déjà rencontrés lors du brassage.
- Tous les joueurs disputent le tableau final.
- Les places 3 et 4 ne seront pas disputées.

Tableaux de la compétition

Tableaux	Restrictions	Tarif	Horaire	Dotation		
				Vainqueur	Finaliste	½ finaliste
Samedi 10 septembre 2011						
A	Moins de 9 ans mixtes	3 €	14h	Lot + coupe	Lots	Lots
B	Moins de 11 ans filles	3 €	15h	Lot + coupe	Lots	Lots
C	Moins de 11 garçons	3 €	15h	Lot + coupe	Lots	Lots
D	Moins de 13 ans filles	3 €	16h	Lot + coupe	Lots	Lots
E	Moins de 13 ans garçons	3 €	16h	Lot + coupe	Lots	Lots
F	Moins de 15 ans filles	3 €	14h	Lot + coupe	Lots	Lots
G	Moins de 15 ans garçons	3 €	14h	Lot + coupe	Lots	Lots
H	Double moins de 11 ans mixte	2 * 2 €	15h30	Lot + coupe	Lots	
I	Double moins de 15 ans mixte	2 * 2 €	15h30	Lot + coupe	Lots	
J	Hardbat TC	4 €	15h	Lot + coupe	Lots	Lots
K	Handiping	1 €	15h	Lot + coupe	Lots	Lots
Dimanche 11 septembre 2011						
L	Jusqu'à 799 points	4 €	9h	15 € BA	10 € BA	5 € BA
M	Jusqu'à 1099 points	4 €	12h	15 € BA	10 € BA	5 € BA
N	Entre 800 et 1399 points	4 €	9h	20 € BA	15 € BA	10 € BA
O	Entre 1100 à 1599 points	4 €	12h	40 €	20 € BA	15 € BA
P	Plus de 1400 points	4 €	14h30	40 €	20 € BA	15 € BA
Q	Dames	4 €	12h	40 €	20 € BA	15 € BA
R	Double	2 * 2 €	15h	2 * 20 €	2*10 € BA	

Précisions :

- Le pointage et les inscriptions sur place pour les tableaux de simple se feront au plus tard **30 minutes avant le début des tableaux.**
- Les inscriptions aux tableaux de doubles se feront à **14h30 pour les tableaux H et I** et à **13h pour le tableau Q.** Un appel sera effectué lors de la compétition.